

Accès aux droits et conseils

Découvrez vos droits auxquels vous êtes éligible ainsi que le service d'écrivain conseil numérique mis à votre disposition.

L'accès aux droits

- **une élection de domicile administrative** pour les personnes ne disposant de résidence stable et ayant un lien avec la commune.
- **l'accès à la CSS (Complémentaire Santé Solidaire)** pour faciliter l'accès aux soins.
- **une mise en relation avec les autres services adaptés**, au sein du CCAS ou vers les partenaires. A cet effet, une plaquette d'informations a été réalisée pour faciliter l'orientation des personnes en difficulté vers les lieux susceptibles de les aider. Ce document a été élaboré en partenariat avec les travailleurs sociaux du Centre Médico-social, ceux du C.C.A.S. de La Baule Escoublac et les bénévoles des associations caritatives. Téléchargez la plaquette d'informations sociales : « [plaquette d'informations sociales](#) ».

Écrivain conseil numérique

La dématérialisation des services administratifs ne doit pas ignorer que la fracture numérique existe bel et bien encore pour environ **20%** de la population française (en particulier les moins aguerris aux nouvelles technologies et les populations précaires).

Ce nouveau service d'écrivain conseil numérique doit permettre d'aider les Baulois (résidents principaux ou non) à se faire accompagner dans leurs démarches.



4 heures par semaine tous les lundis de 10h à 12h et tous les mardis de 14h à 16h, sur rendez-vous uniquement et en toute confidentialité, Madame Isabelle Pasquereau, écrivain public de formation, a pour mission d'accompagner les demandeurs.

Fil Infos





SOLIDARITÉS

Un saisonnier baulois, je l'accueille chez moi !



SOLIDARITÉS, URBANISME

La Ville poursuit son action pour étoffer l'offre de logement



EVÈNEMENT, SOLIDARITÉS

Repas annuel des aînés 2023

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

